

Politique de confidentialité

Affaires scolaires et restauration

Ce document a pour vocation de vous informer des conditions dans lesquelles sont traitées vos données à caractère personnel, ainsi que celles de vos enfants, dans le cadre de leur inscription scolaire, et à la restauration, auprès des services de la municipalité de Salbris.

1. Responsable du traitement

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par le service des affaires scolaires – restauration relèvent de la commune de Salbris, représentée par son Maire en exercice.

Il lui incombe ainsi de veiller à ce que les modalités techniques et organisationnelles mises en place dans le cadre de la gestion de vos données à caractère personnel respectent les dispositions de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD).

Aussi, le personnel du service s'engage à traiter les données qui lui sont confiées conformément au cadre législatif et réglementaire applicable.

2. Traitements de données mis en œuvre :

La notion de traitement de données à caractère personnel est définie à l'article 4 du RGPD comme « *toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel* ».

Les traitements mis en œuvre par le service des affaires scolaires – restauration se fondent uniquement sur les données fournies par les personnes concernées au sein du dossier d'inscription, mais également des différents documents fournis en pièce jointe :

- Inscription scolaire.
- Inscription et Gestion de la restauration scolaire.
- Gestion des Plans d'Accueil Individualisés (PAI) dans le cadre des inscriptions.
- Recueil du consentement relatif au droit à l'image dans le cadre des inscriptions.

3. Données collectées et bases légales :

Les données à caractère personnel collectées sont celles fournies directement par les personnes concernées lors de leur inscription auprès du service. Elles restent strictement proportionnées aux finalités de traitement poursuivies par le service.

Les traitements mis en œuvre par le service reposent sur les bases légales suivantes :

Traitement	Base légale
Inscription scolaire	Respect d'une obligation légale
Inscription à la restauration scolaire	Mission d'intérêt public
Gestion des PAI	Respect d'une obligation légale
Recueil du consentement – droit à l'image	Consentement

4. Durées de conservation :

Les données à caractère personnel vous concernant, et conservant vos enfants, seront conservées pendant une durée limitée dans le temps :

Traitement	Durée de conservation – Sort final
Inscription scolaire	Durée de l'inscription + 2 ans - Destruction
Inscription à la restauration scolaire	10 ans - Destruction
Gestion des PAI	5 ans - Destruction
Recueil du consentement – droit à l'image	Durée de l'inscription + 2 ans ou jusqu'au retrait du consentement

5. Destinataires et gestion des données :

Les données collectées dans le dossier d'inscription et au sein des pièces jointes fournies font l'objet d'un traitement informatique. Les informations faisant l'objet de ce traitement vous sont ainsi accessibles directement par le biais du « portail famille » de la commune.

Ces données sont également accessibles à l'établissement scolaire pour lequel l'inscription scolaire est saisie, et sont transmises aux services de l'éducation nationale.

Le service facturation de la commune de Salbris est également destinataire des données relatives à l'inscription à la restauration scolaire.

6. Droits informatiques et libertés :

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679, vous disposez de droits sur vos données à caractère personnel. Ainsi, vous pouvez demander l'accès et la rectification de l'ensemble des données traitées, ainsi que la limitation de chacun des traitements mis en œuvre par le service affaires scolaires – restauration.

Vous disposez également de la possibilité de vous opposer au traitement de vos données, pour les traitements reposant sur l'exécution d'une mission d'intérêt public, et de retirer votre consentement pour les traitements qui le nécessitent.

Pour tout exercice de vos droits informatiques et liberté, les services municipaux sont à votre disposition, ainsi que leur délégué à la protection des données à l'adresse dpo@recia.fr

Toute demande pourra être conditionnée à la présentation d'une pièce d'identité.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).